



DISCOURS DU MAIRE

À tous les contribuables,

En vertu de l'article 955 du Code municipal du Québec, il est de mon devoir, en tant que premier magistrat, de présenter un rapport sur la situation financière de la municipalité. C'est donc avec un extrême plaisir que je m'acquitte de cette tâche.

Le présent rapport sur la situation financière traite principalement des états financiers 2010, des indications préliminaires pour la fin d'année 2011 et des orientations générales pour l'année 2012. De plus, en vertu du 3^e et du 4^e alinéa du susdit article, je dépose, en annexe, la liste des contrats comportant une dépense excédant la somme de 25 000 \$ pour chacun des fournisseurs dont des contrats ont été conclus après le dernier discours du maire ainsi qu'une liste des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclu au cours de cette période avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale supérieure à 25 000 \$.

1. LES DERNIERS ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS

Selon les données vérifiées de l'année 2010, les revenus de fonctionnement et les affectations de la municipalité furent de l'ordre de 3 698 833 \$ tandis que les dépenses se chiffraient à 3 584 081 \$ d'où un excédent net des revenus sur les dépenses de 114 752 \$. À la suite de la conciliation à des fins fiscales le résultat indique un excédent de 288 106 \$.

2. LE RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

La vérification fut effectuée par la firme comptable «Raymond, Chabot, Grant, Thornton» en date du 9 et 10 février 2011. À leur avis, ces états financiers représentent fidèlement les résultats des opérations de la municipalité pour l'exercice financier s'étant terminé le 31 décembre 2010 ainsi que sa situation financière constatée à cette date selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

3. INDICATIONS PRÉLIMINAIRES DU PRÉSENT EXERCICE

Pour l'année 2011, la municipalité dispose d'un budget de 3 655 139 \$. En date de la fin du mois d'août, les opérations se déroulaient sensiblement telles que prévues. Les dépenses soudaines et imprévisibles non admissibles à un quelconque remboursement liées au passage de l'ouragan «Irène» pourraient causer un déséquilibre budgétaire entraînant, de ce fait, la municipalité en déficit à la fin de l'exercice financier.

4. RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DE DÉPENSES DES MEMBRES DU CONSEIL

Les émoluments des élus municipaux sont régis par un règlement adopté en vertu de la «Loi sur le traitement des élus municipaux». En vertu de l'article 11 de la loi, le maire d'une municipalité dont le règlement est en vigueur doit inclure dans son rapport annuel sur la situation financière de la municipalité une mention des rémunérations et des allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal. À cet égard, voici donc le détail de cette rémunération et de l'allocation de dépenses versées aux membres du conseil au cours de l'année 2011:

	Rémunération de base	Allocation de dépenses
Maire	10 959.20 \$	5 479.60 \$
Conseiller	3 653.40 \$	1 826.30 \$

Par séance (conseil, préparatoire, travail) : rémunération additionnelle

	Rémunération de base	Allocation de dépenses
Maire	50.00 \$	25.00 \$
Conseiller	20.00 \$	10.00 \$

5. INDICATEURS DE GESTION : REDDITION DES COMPTES

Tel que prévu par la loi, je dépose donc, devant cette assemblée, les indicateurs de gestion reconnus officiellement par le milieu municipal. Ces indicateurs obligatoires sont présentés sous quatre (4) activités lesquelles sont : le transport routier, l'hygiène du milieu, la santé financière de la municipalité et les ressources humaines. Toute personne désireuse d'en prendre connaissance pourra le faire en se présentant au bureau municipal pendant les heures d'ouverture.

6. PRINCIPALES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2011

- Embauche d'une coordonnatrice au niveau des loisirs, de la culture et relation avec les groupes communautaires;
- Inauguration et mise en service du gymnase et de l'aréna au centre multifonctionnel;
- Réfection majeure de la bibliothèque et du bloc sanitaire du centre Adstock;
- Participation à la réfection de la cour de l'école «Aux quatre vents»;
- Implantation, phase 1, du schéma de couverture de risque en incendie;
- Travaux majeurs de réfection et d'asphaltage sur le chemin des Cerfs;
- Asphaltage sur le chemin du Lac et de la descente de la Chapelle;
- Rechargement en gravier du chemin de la Grande-Ligne;
- Financement des projets environnementaux présentés par le RAPPELA;
- Mise en place du service «unité d'évaluation en ligne»;
- Conclusion d'une entente avec Excavations Marchand & Fils concernant l'empiétement dans un milieu humide lors des travaux de redressement des courbes sur la route 269;
- Appui au comité de mise en place d'un centre intergénérationnel dans le secteur Sacré-Cœur-de-Marie;
- Poursuite de l'application du programme d'assainissement des eaux usées de tous les secteurs de la municipalité (Q-2.r,22.);
- Fin des travaux de mise aux normes du réseau d'aqueduc du secteur St-Méthode;
- Adoption d'un code d'éthique et de déontologie des élus municipaux;
- Renouvellement de notre entente avec la Croix-Rouge;
- Soutien financier aux activités de développement industriel;

7. PROJETS DE LA PROCHAINE ANNÉE

Au cours de la prochaine année, les membres du conseil mettront en place les ressources nécessaires en vue de réaliser les objectifs suivants :

- Embauche d'un directeur des travaux publics;
- Construction du centre intergénérationnel dans le secteur Sacré-Cœur-de-Marie;
- Rendre le réseau d'aqueduc St-Méthode aux normes en matière de protection incendie;
- Terminer les travaux au Parccool du secteur St-Daniel;
- Poursuite de l'implantation du schéma de couverture de risque en incendie;
- Poursuivre les travaux de réfection et d'asphaltage sur le chemin des Cerfs et le chemin du Lac;
- Investir pour la protection des lacs et des cours d'eau;
- Municipalisation du chemin J.-E.-Fortin;
- Cautionnement du CPI en vue de la construction d'un motel industriel additionnel;

8. ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2012

Les membres du conseil de la municipalité d'Adstock s'affairent présentement à préparer le budget 2012 et son adoption est prévue lors d'une séance extraordinaire du conseil qui se tiendra le 12 décembre 2011 en la salle municipale d'Adstock, secteur St-Méthode. Il va sans dire que votre présence est requise lors de cette séance étant donné qu'il en va de votre propre intérêt. Les objectifs visés dans la préparation du budget 2012 seront élaborés et adoptés en fonction des orientations et des priorités d'action et qui sont :

- assurer rigoureusement une saine gestion des deniers publics tout en ayant en tête le maintien du taux de la taxe foncière à un niveau raisonnable,
- maintenir les services à la population au meilleur coût,
- continuer à l'amélioration constante de la qualité de vie et le mieux-être des citoyens(ennes) de notre communauté et ce, sans oublier de penser à demain.

CONCLUSION

Soyez donc assurés de la bonne volonté et du travail consciencieux qui seront déployés par les membres de votre conseil municipal pour atteindre les objectifs précités. En terminant, je désire remercier sincèrement et d'une façon toute spéciale, les personnes bénévoles qui contribuent, de près ou de loin, à rendre notre municipalité plus attrayante et intéressante auprès de la population. Je vous rappelle, une fois de plus, que vos critiques constructives et vos suggestions pertinentes sont et seront toujours prises en considération.

Merci de votre attention.

René Gosselin, maire



«ANNEXE 1»

DEPUIS LE DERNIER DISCOURS DU MAIRE ET CONFORMÉMENT AU 3^e ALINÉA DE L'ARTICLE 955 DU CODE MUNICIPAL, JE, SOUSSIGNÉ, RENÉ GOSSELIN, MAIRE DE LA MUNICIPALITÉ D'ADSTOCK, DÉPOSE OFFICIELLEMENT LA LISTE DES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE TOTALE EXCÉDANT LA SOMME DE 25 000 \$ POUR CHAQUE FOURNISSEUR.

1. Annie Baillargeon, artiste : œuvre d'art, centre multifonctionnel;
2. APEL-du-Huit : contribution;
3. Aquatech : gestion des réseaux d'eau potable et usées;
4. Aréo-feu : équipements service incendie;
5. Banque de Montréal : financement réseau Sacré-Cœur-de-Marie;
6. Bisson Chevrolet : camionnette Silverado;
7. Centre du camion Amiante Inc. : pièces et main d'œuvre;
8. Les Constructions Excel Inc. : construction du centre multifonctionnel;
9. Constructions de L'Amiante Inc. : mise aux normes réseau aqueduc;
10. Construction Frontenac Inc. : fourniture de pierre;
11. Desjardins Sécurité financière : fonds de pension;
12. Dominique Blais, architecte : honoraires centre multifonctionnel;
13. Équipements R. Poulin Inc. : épandeur et benne basculante;
14. Éthier avocat Inc. : honoraires professionnels;
15. Excavation Rodrigue & Fils Inc. : location de pelles mécaniques & transports;
16. Les gravières G.N.V.R. Inc. : fourniture de gravier;
17. Great West : assurances collectives;

18. Hydro-Québec : électricité;
19. Inspec-Sol Inc. : études géotechniques et contrôle qualitatif;
20. Ministre des Finances : services de la Sûreté du Québec;
21. MRC des Appalaches : service d'évaluation et d'urbanisme;
22. Paquet & Fils Ltée : fourniture de diesel et d'huile à chauffage;
23. Pavage enduits : scellement fissure;
24. Pavage Centre Sud du Québec : asphaltage;
25. Promutuel Appalaches-St-François : assurances responsabilité;
26. Régie intermunicipale région de Thetford : site enfouissement;
27. Roche Ltée : honoraires professionnels;
28. Sani-Thetford : cueillette et transport des boues septiques;
29. Services sanitaires Denis Fortier Inc. : collecte matières résiduelles;
30. Ville de Thetford Mines : entente incendie & fourniture du service incendie;
31. Transport Adrien Roy & Fille Inc. : abat-poussière;